

Glyphosate-Trimesium 480 LG[®]

SUPERCONCENTRÉ

Herbicide

DOMESTIQUE

Solution

GARANTIE:

Équivalent acide de glyphosate 330 g/L
(présent sous forme de 480 g/L de sel triméthylsulfonium)

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE LE LIVRET ET L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

AVERTISSEMENT



POISON

**ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POSSIBLE**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION: **26576**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: **1 Litre**

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT: consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

1. Pendant la manipulation du concentré :

- * Porter des gants en caoutchouc pendant la manipulation du produit.
- * Porter une chemise à manches longues et un pantalon long ou une combinaison.
- * Laver immédiatement les éclaboussures sur la peau et dans les yeux avec une quantité abondante d'eau.

2. Pendant la pulvérisation :

- * Porter une chemise à manches longues et un pantalon long ou une combinaison.

- * Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation.
- * Éviter toute dérive ou contact avec la végétation utile.

3. Après la pulvérisation :

- * Se laver les mains et prendre une douche.
- * Empêcher que les enfants et les animaux de compagnie ne pénètrent dans les endroits traités pendant la pulvérisation ou n'y reviennent jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec.

4. Précautions avec tous les produits chimiques agricoles :

- * Pendant l'usage, ne pas manger, boire ou fumer.
- * Se laver à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau savonneuse avant de manger, de boire ou de fumer.
- * Garder à l'écart de la nourriture, de la boisson et de la nourriture animale.
- * Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés.

ENTREPOSAGE

Toujours entreposer dans son contenant original fermé hermétiquement. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale et les semences. Ce produit ne craint pas le gel.

ÉLIMINATION

Après que le contenant a été vidé par suite d'un usage normal, rincer le contenant à l'eau et ajouter les rinçures dans le réservoir du pulvérisateur. Éliminer le contenant vide avec les ordures ménagères. Ne pas réutiliser le contenant.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le Glyphosate-Trimesium 480 LG est un herbicide non sélectif qui détruit la plupart des graminées annuelles et vivaces, y compris les herbes à pelouse, les mauvaises herbes à feuilles larges et les broussailles (p. ex., pratiquement tout ce qui est vert et pousse). Cet herbicide systémique est absorbé par les feuilles et circule dans les tiges et les racines pour ensuite supprimer toute la plante. Les indices de destruction apparaissent une semaine ou plus après l'application et la dessiccation prend 2-4 semaines.

PRÉCAUTIONS

Le Glyphosate-Trimesium 480 LG ne possède aucune activité dans le sol et il n'est pas lessivé ou ne s'écoule pas pour affecter la végétation adjacente. Les plantes doivent être présentes pour être supprimées. Répéter le traitement à mesure que les jeunes pousses et la végétation font leur

apparition.

ÉVITER LE CONTACT DU PRODUIT AVEC LES PLANTES UTILES PUISQUE TOUTE VÉGÉTATION EST DÉTRUITE AU CONTACT.

Ne pas traiter lorsqu'il y a du vent. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. La pluie ou un arrosage moins de 6 heures après le traitement peut enlever le produit sur le feuillage et nécessiter un autre traitement.

Pour le mélange, l'entreposage et l'application de la solution d'arrosage de ce produit, utiliser seulement des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique et en acier doublé de plastique. Ne pas mélanger, entreposer ou appliquer ce produit ou une solution d'arrosage de ce produit en se servant d'un contenant ou d'un réservoir d'arrosage en acier galvanisé ou en acier non doublé (sauf en acier inoxydable). Ce produit ou la solution d'arrosage de ce produit réagit avec de tels contenants et réservoirs et produit de l'hydrogène pouvant former un mélange gazeux hautement combustible. Ce mélange gazeux peut produire un éclair ou exploser et causer de graves blessures lorsqu'il est enflammé par une flamme nue, une étincelle, un chalumeau soudeur, une cigarette ou toute autre source de mise à feu.

MODE D'EMPLOI :			
USAGE	MODE D'APPLICATION	PLANTES SUPPRIMÉES	MÉLANGE/ CHAMPS D'APPLICATION
Suppression de la végétation indésirable (p.ex., endroits difficiles à couper, autour des bâtiments). Pour l'entretien des bordures de gazon, le désherbage des patios, des terrains libres, des lieux d'entreposage et récréationnels, des entrées de cour.	Appliquer sur les plantes en pleine croissance. Appliquer sur les mauvaises herbes annuelles en tout temps après leur levée. Contre les mauvaises herbes vivaces, appliquer après l'apparition des tiges porte-graines, des fleurs ou des fruits.	La plupart des graminées et mauvaises herbes annuelles et vivaces, notamment le chiendent, le mouron des oiseaux, l'herbe à poux, la renouée,	1) Mélanger 50 mL de produit dans 2,5 L d'eau propre (1 partie d'herbicide TOUCHDOWN®, 50 parties d'eau). 2) Appliquer la solution préparée sur l'équivalent de 50 mètres carrés (10 pas x 5 pas*).
Autour des arbres/arbustes/plantes ornementales	Appliquer avec soin autour de la base. Éviter que la pulvérisation ou la dérive n'atteigne le feuillage, les tiges ou l'écorce verte des plantes utiles.	l'herbe à puce, le chardon des champs, l'asclépiade commune et le liseron.	3) Assurer une couverture uniforme et complète mais non jusqu'au point de ruissellement. REMARQUE : Mélanger seulement une quantité suffisante de solution d'arrosage pour traiter la zone ciblée. Rincer à fond le réservoir après chaque usage. Ne pas utiliser un pulvérisateur au bout du tuyau d'arrosage.
Rénovation des pelouses/jardins	Pour de meilleurs résultats sur les pelouses, sauter une tonte avant de traiter. Ne pas travailler le sol avant le traitement. Retarder le semis, le travail du sol ou l'ensemencement pour 7 jours après le traitement.		* 1 pas = environ 1 mètre
Suppression des broussailles	Appliquer lorsque les feuilles sont complètement déployées. Traiter seulement les arbres et les broussailles jusqu'à 1,5 m de hauteur: Couper les plantes plus hautes et appliquer sur les repousses.	La plupart des broussailles comme les peupliers, les aulnes, les érables et les framboisiers.	

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))